

tenue par Monsieur GRABOY-GROBESCO, magistrat-désigné

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

14 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500415	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre GRABOY-GROBESCO
Titre de l'affaire	REFERE PRECONTRACTUEL : 1°) d'ordonner la suspension de la signature du contrat litigieux jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la présente requête; 2°) d'annuler la procédure d'attribution du marché litigieux ; 3°) d'enjoindre à l'EPIC de reprendre la procédure à un stade conforme au CPMP ; 4°) de confier l'analyse à une commission nouvellement composée, excluant toute personne ayant ou ayant eu des liens professionnels ou économiques avec l'attributaire pressentie ou son groupe après communication intégrale des documents d'évaluation ; 5°) de condamner l'EPIC aux entiers dépens.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIETE TAHITIBULL	FLORENCE ROMEO AVOCAT
Défendeur	TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO	SELARL MIKOU
	SOCIETE ENGIE SERVICES / POLYDIESEL	SELARL PIRIOU QUINQUIS BAMBRIDGE-BABIN

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 27/08/2025

Le président du tribunal